

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2026-27

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi vingt avril à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 14 avril 2026 qui a été adressée par mail le 14 avril 2026.

Présents : Maxime BALLAUD-Thierry JANIER-DUBRY-Sylvie LEFEBVRE-Bertrand MONOT-Isabelle TISSOT-Marie MORILLERE-Maryne SPANI-Sandrine GAILLARD-Léo CHANFREMOY-Catherine LESIEUX- Yann ROTA (11)

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 14/04/2026

Nombre de membres présents : 11

Date de l'affichage : 21/04/2026

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Sandrine GAILLARD

Objet : subventions aux associations-exercice 2026

Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer aux associations suivantes les sommes indiquées :

- ADMR de Clairvaux les lacs : 80 euros
- Amicale des donneurs de sang : 30 euros
- APEI Saint-Claude : 30 euros
- FC Pont de la Pyle : 305 euros
- Coopérative scolaire de Meussia : 150 euros
- Foyer rural de St Maur (triathlon) : 30 euros
- Pupilles école publique : 30 euros
- Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Meussia : 305 euros
- Foyer rural de Meussia : 305 euros
- Le bois Joli : 400 euros (à l'occasion des 50 ans du Club)
- Valentin HAUY (malvoyants) : 30 euros
- Sou des écoles : 305 euros

Soit un total de 2 000 €.

Ainsi délibéré le 20 avril 2026, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2026-27 adoptée à l'unanimité (11 voix Pour)

La secrétaire de séance,
Sandrine GAILLARD



Le Maire,
Isabelle TISSOT

